

Paris, le 4 décembre 2019

## Nomination des membres du Conseil National des Universités en section « sciences économiques » : une exclusion des représentant.e.s des courants de pensée alternatifs

*Le Ministère de l'enseignement supérieur a rendu publique, lundi 25 novembre, la liste des membres nommé·es au Conseil National des Universités dans une grande confusion. Cette instance nationale qui gère les carrières des enseignant·es-chercheur·es est divisée en sections disciplinaires composées chacune pour deux tiers de membres élu·es et pour un tiers de membres nommé·es par le ministère. La liste des membres nommé·es le 25 novembre ne fait quasiment aucune place (ou alors comme membres suppléant·es) aux enseignant·es-chercheur·es se revendiquant de courants de recherche alternatifs au courant dominant. Le ministère prend donc la responsabilité de remettre en cause les avancées qui avaient pu être réalisées au cours des quatre dernières années dans le sens d'une meilleure reconnaissance du pluralisme de la discipline, même si celle-ci reste encore bien trop faible.*

Mardi 26 novembre, les choses se sont encore aggravées. Un nom a été changé dans la liste des membres nommé·es. Une collègue qui avait accepté sa nomination et qui était une des rares à pouvoir représenter ces approches alternatives a vu son nom supprimé et remplacé par celui d'une autre collègue. Ainsi quand les représentant·es des courants alternatifs ne sont pas évincés sans explication et de manière parfaitement irrespectueuse du jour au lendemain comme cette collègue, ils sont cantonnés au statut de suppléant·e.

La section 05 « sciences économiques » a connu par le passé de vives tensions du fait de la marginalisation de certains courants de pensée et était au bord de la scission il y a 5 ans. Lors de son précédent renouvellement, il y a 4 ans, le ministère avait profité de son pouvoir de nomination pour rééquilibrer la composition en faveur des courants marginalisés, sans pour autant inverser le résultat des élections. Ces nominations avaient permis d'obtenir une reconnaissance de la pluralité des approches et des méthodes mobilisées dans les recherches en économie, même si elle reste encore insuffisante. L'actuel Président de la République, alors Ministre de l'économie, avait même déclaré en 2015 qu'il était « attaché à ce qu'il n'existe pas qu'une seule approche de l'économie » : « L'économie, expliquait-il, se construit aux frontières de la politique, de la sociologie, de la philosophie. Même si les mathématiques apportent beaucoup, c'est une science sociale et morale. »<sup>1</sup>

La nécessité d'un rééquilibrage et la mise en place d'un CNU qui intègre en son sein l'ensemble des approches théoriques et des méthodologies développées dans les sciences économiques semble largement partagée dans la communauté des enseignant·es-chercheur·es en économie puisque celle-ci a accordé, cette année, un plus grand nombre de suffrages que lors des précédentes élections aux listes soutenues par le SNESUP-FSU, le SGEN-CFDT ou la FERCsup-CGT, listes les plus engagées dans la défense du pluralisme.

Les syndicats SNESUP-FSU, FERCsup-CGT et SGEN-CFDT dénoncent ce processus de nominations qui exclut les enseignant·es-chercheur·es ne s'inscrivant pas dans les approches dominantes et le dysfonctionnement dans la publication des listes de nommé·es qui a abouti à encore plus les exclure. Ils demandent à *minima* la réintégration de la collègue initialement nommée, à la liste des titulaires, ainsi qu'une véritable prise en compte du pluralisme des approches dans les nominations. Ils alertent sur le risque de marginalisation des enseignant·es-chercheur·es en économie ne s'inscrivant pas dans les approches dominantes. ■

1 Marianne, 29 janvier 2015, <https://www.marianne.net/economie/quand-le-nobel-francais-deconomie-pete-un-plomb>